

Tensions autour de l' "héritage" yougoslave

Kosovo Le gouvernement kosovar s'est approprié une série de biens issus de l'ex-république socialiste, au grand dam de la Serbie.

Jean-Arnault Dérens et Laurent Geslin
Correspondants dans les Balkans

Une ambiance relativement consensuelle a prévalu, du moins en façade, lors du sommet des chefs de gouvernement des Balkans, qui s'est tenu jeudi dernier à Sarajevo. Lors du dîner de la veille, pourtant, la bonne tenue protocolaire a craqué entre la poire et le fromage, le Premier ministre serbe Aleksandar Vucic lançant à son homologue kosovar Isa Mustafa qu'il "ne pouvait pas croire" que c'était lui qui avait "imaginé le vol des propriétés serbes".

Un nouveau dossier est en effet venu alourdir encore un peu plus les relations entre Belgrade et Pristina: le 1^{er} mars, le gouvernement du Kosovo a ordonné que "toutes les propriétés inscrites au nom de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, de la République fédérale de Yougoslavie, de la Serbie ou de la Province autonome du Kosovo [soient] transférées sous la propriété de la République du Kosovo". Étrangement, aucune publicité ne fut donnée à cette décision majeure, et Belgrade semble n'en avoir pris connaissance que le 15 mars.

Les mines de Trepca

Dans un pays autrefois socialiste, d'immenses propriétés foncières, immobilières ou industrielles étaient en effet des propriétés publiques. Le dossier le plus symbolique est celui de l'immense Combinat de Trepca, qui associe des mines de lignite mais aussi de plomb, d'or, d'argent et de minerais semi-précieux, des fonderies, des usines de transformation – en tout près de 40 sites industriels, principalement situés au Kosovo mais aussi en Ser-

bie et au Monténégro. Exploités dès l'Antiquité, développées dans les années 1925 par une compagnie britannique, ces mines étaient le fleuron industriel du Kosovo, de très loin le premier employeur de la province.

Les Albanais répétaient la formule "Trepca travaille, Belgrade se construit" comme un adage illustrant l'exploitation "coloniale" du Kosovo – même si beaucoup d'experts indépendants pensent que le Combinat avait perdu toute rentabilité dès les années 1970, et que la Serbie le maintenait à flot pour des raisons politiques. Néanmoins, les mines de Trepca furent le théâtre des grandes grèves albanaises de 1989-1990 contre la suppression de l'autonomie du Kosovo.

Alors que le siège du combinat se trouve dans le secteur serbe du nord de la ville de Mitrovica, l'administration internationale du Kosovo voulut en reprendre le contrôle au début des années 2000, mais la Minuk dut vite renoncer à ce projet, se heurtant à des problèmes légaux de propriété. L'essentiel des usines continuent donc de ceinturer la ville divisée de Mitrovica de leurs ruines industrielles, même si 4000 salariés serbes touchent toujours officiellement un salaire de Trepca.

En octobre 2016, malgré les protestations de Belgrade, qui a saisi le Conseil de sécurité des Nations unies, le Parlement du Kosovo a voté une résolution ouvrant la voie à la privatisation du Combinat. Tout le problème est que la question du statut politique du Kosovo n'a rien à voir avec celui de la propriété des biens, qui peut toujours être contestée ou défendue devant des tribunaux commerciaux.

Le Kosovo absent de la répartition

De plus, en 1991, la Commission d'arbitrage européenne dirigée par le Français Robert Badinter avait conçu un modèle de partage des biens de l'ancienne Fédération yougoslave entre les six républiques fédérées. Or, le Kosovo, qui n'avait pas le statut de république mais seulement celui de pro-

vince autonome, n'a pas été associé à ce processus et, d'après la résolution 1244 du Conseil de sécurité, la République de Serbie est, au Kosovo, héritière légale exclusive de l'ancienne Fédération.

Le fait est que la question résume toutes les contradictions accumulées au Kosovo depuis 1999, entre la résolution 1244, toujours en vigueur, et une proclamation d'indépendance contestée par la Serbie, qui n'a donc pas permis de solder les comptes entre les deux pays.

Marko Duric, le directeur du Bureau serbe pour le Kosovo et Metohija, a an-

noncé que la Serbie allait "annuler" la décision prise par le gouvernement de Kosovo, mais un tel geste n'aura pas d'autre valeur que symbolique. La question des propriétés n'a pas encore été évoquée dans le cadre du "dialogue" poussivement mené entre Belgrade et Pristina sous l'égide de l'Union européenne. Et le Kosovo a même décidé, le 10 mars, de suspendre sa participation à ce dialogue, tant que l'ancien commandant et ancien Premier ministre Ramush Haradinaj, interpellé en France le 4 janvier sur la base d'un avis de recherche, n'aurait pas été remis en liberté.

La justice française doit se prononcer le 6 avril sur ce dossier hautement sensible, mais les sujets de friction ne cessent de se multiplier entre le Kosovo et la Serbie.